



AVIS DE RECRUTEMENT INTERNE - EXTERNE

Titre du poste	<i>Infirmier superviseur CSCOM</i>
Département	<i>Médical</i>
Lieu d'affectation :	<i>Bamako et Niono</i>
Période d'affichage	<i>Du 12 au 19 août 2026, 17h00.</i>
Nombre de poste à combler	<i>03</i>
Entrée en Poste	<i>Dès que possible</i>

Description de l'organisation

L'Alliance Médicale Contre le Paludisme-Santé Population (AMCP-SP) est une association apolitique, à but non lucratif, créée, le 9 janvier 2010 pour améliorer un accès de soins de santé globale aux populations sous l'immatriculation 205/MATCL-DN du 04 novembre 2010. Cela après une analyse des activités salvatrices menées par l'ONG Médecins Sans Frontières (MSF)-Belgique dans le district sanitaire de Kangaba entre juin 2005 et novembre 2009 dans le cadre de la lutte contre le paludisme.

Dans son évolution, elle fut érigée en Organisation Non Gouvernementale (ONG), le 7 mars 2014 sous l'accord-cadre 1299. Suivant l'avenant n°441/MATD-SG du 30 mai 2018, la structure a été enregistrée sous la nouvelle dénomination « Alliance Médicale Contre le Paludisme-Santé Population.

Les valeurs de la structure servent de guide pour les opérations et l'association et en les appliquant, nous devenons plus efficaces dans le processus de développement de notre organisation et des communautés avec lesquelles nous travaillons. La structure dispose de six (6) valeurs essentielles : le respect des bénéficiaires, la transparence, l'équité et Genre, le Partenariat, l'obligation de résultats et la neutralité.

L'AMCP-SP intervient dans les régions de Koulikoro et de Dioila avec des perspectives d'atteindre toutes les régions administratives du Mali. Les stratégies d'intervention de l'association reposent sur : l'assistance technique de proximité ; l'intervention à la carte (selon les besoins et demandes des partenaires) ; la valorisation des compétences locales, la synergie d'actions pour la durabilité des acquis avec les structures techniques de l'état, les ONG internationales, les collectivités, la mise en place d'un système de suivi évaluation adaptée et la capitalisation.

ALIMA est une organisation médicale humanitaire créée en 2009 par une équipe d'experts de l'aide humanitaire médicale, dont d'anciens cadres de Médecins Sans Frontières. ALIMA a commencé ses opérations en 2009 au Niger, en partenariat avec l'ONG médicale nigérienne BEFEN dans un contexte de crises nutritionnelles importantes.



ALIMA est présente dans 11 pays d'Afrique, avec pour objectif de produire des secours médicaux lors de situations d'urgences ou de catastrophes médicales en fondant son mode opératoire sur le partenariat, principalement avec des acteurs humanitaires nationaux et des instituts de recherche. En mutualisant et en capitalisant leurs compétences, ALIMA et ses partenaires permettent l'accès à des soins de qualité au plus grand nombre de bénéficiaires et contribuent à l'amélioration des pratiques de médecine humanitaire à travers des projets de recherche opérationnelle.

ALIMA et AMCP-SP ont noué un partenariat dynamique depuis 2011 pour contribuer à la réduction de la mortalité due au paludisme, à la malnutrition et autres pathologies tueuses chez les enfants de moins de 5 ans. Ce partenariat a été renforcé par la mise en œuvre de plusieurs projets au Nord, au Centre et au Sud du Mali.

1. RAISONS D'ÊTRE DU POSTE

Engagé par l'AMCP-SP, et mis à la disposition du Projet Commun AMCP-SP/ALIMA au Mali.

Il/elle :

- Responsable du respect de la procédure de recherche au niveau de CSCOM
- Supervise les activités de prise en charge au niveau des CSCOM, en s'assurant du respect des différentes stratégies mises en place par le projet.

2. MISSION ET ACTIVITES PRINCIPALES

- Appui à la coordination terrain du projet dans la mise en place des différentes stratégies du projet dans les centres de santé du district. A cet effet, il est l'élément essentiel et incontournable dans la mise en place opérationnelle des stratégies du projet au niveau du CSCOM et des sites ASC.
- Assure le suivi et l'encadrement technique du personnel de santé de l'URENAS dans la réalisation des objectifs du projet.
- Elabore un chronogramme de supervision et de travail.
- Il Consacre l'essentiel de son temps dans le suivi des activités de prise en charge des enfants malnutris et des pathologies associées,
- Appui à la gestion des médicaments, la bonne tenue des outils du projet, l'hygiène et la gestion des déchets bio médicaux.
- Evalue le niveau de performance du centre par rapport aux objectifs du projet.
- Participe de manière active aux différentes discussions avec l'ECD et le personnel de l'ASACO pour la mise en place des soins de qualité des enfants admis dans le programme.
- Décèle les points forts et les points faibles du centre et ensuite propose des améliorations au médecin référent dont il assure le suivi et le renforcement des capacités de l'équipe du centre de santé.



- Participe aux évaluations des centres de santé avec les autres membres de l'équipe terrain.
- Participe à la supervision des activités sur la formation des mères et tuteurs d'enfants à la stratégie PB-famille et les autres activités préventives et promotionnelles.

3. Activités de soins

Assurer une prise en charge de qualité des patients par :

- L'accueil et circuit des patients
- La qualité du diagnostic-traitement par le suivi des fiches techniques,
- Les critères d'admission des enfants dans le programme nutritionnel,
- Les critères de suivi,
- La recherche des absents et des abandons avec les autres équipes de supervision et mobilisateurs communautaires dans les villages d'invention du projet,
- Le rapport complet et cohérent des données hebdomadaires et mensuelles,
- S'assure que les indicateurs correspondent aux normes de la sphère et propose des solutions innovantes pour les discordances des indicateurs.
- Le respect des organigrammes thérapeutiques (fiches techniques et protocole national),
- Le respect du protocole de prise en charge des malnutris, du paludisme simple (CTA) après un TDR positif, la référence des malades des URENAS vers les URENI.

4. Activités préventives et promotionnelles.

- Suivre la réalisation au niveau des UREN, les CCC basées sur les bonnes pratiques familiales comme l'allaitement, l'ANJE, les AEN (Actions Essentielles en nutrition), l'hygiène et la santé.
- Assurer la formation des mères accompagnantes à l'URENAS sur le dépistage de la malnutrition aigüe par la mesure du PB et la recherche des œdèmes.
- Organiser des séances de formation et de recyclage du personnel sur les objectifs du projet.
- Faire la promotion de l'hygiène et la gestion des déchets biomédicaux.
- Faire a promotion de la prévention du paludisme chez les moins de 5 ans et l'utilisation des moustiquaires imprégnées d'insecticides de longue durée aux enfants de < 5 ans complètement vaccinés,
- Soutenir les autres mesures de lutte contre le paludisme et autres maladies carencielles et épidémiques (par des conseils nutritionnels, sur les mesures d'hygiène individuelle et communautaire).

5. Gestion des médicaments et pharmacie.

- S'assure de la tenue et la mise à jour des fiches de stock,
- S'assure d'une meilleure gestion des médicaments suivant les normes de gestion d'une pharmacie du 1^{er} échelon,
- Supervise la collecte les données sur la gestion des médicaments,
- Gère les différents aspects de la commande des médicaments (encadrement pour évaluation des besoins et élaboration de la commande par les centres),
- Analyse la consommation médicaments par l'analyse des prescriptions,



- Disponibilise en quantité suffisante tous les médicaments et matériel dans le centre de santé.
- Gère au besoin la pharmacie et ravitaille les structures de santé périphérique (voir liste standard médicaments CCom)

6. Stratégies du projet.

- Contrôle effectif de la prise en charge gratuite des enfants de 0 à 5 ans avec malnutrition selon le protocole simplifié et des autres malades associées ;
- Utilisation des combinaisons thérapeutiques à base d'artémisinine (CTA) et des tests de diagnostic rapide (TDR) pour la prise en charge du paludisme
- Contrôle de la gestion et de la distribution des médicaments par les DV,
- Respect de l'ordinogramme TDR et des autres affections non paludiques suivant les fiches techniques préalablement validées par l'Equipe Cadre de District et celle d'AMCP/ALIMA ;
- Respect des critères de référence-évacuation ;
- Toute autre stratégie mise en place par le projet.

7. Rapportage.

- Rédiger chaque mois un rapport qui montre l'état d'avancement des activités (y compris la prise en charge communautaire), une analyse de leur impact, des recommandations ainsi que la programmation du mois suivant. Ce rapport mensuel d'activités sera adressé au Responsable des activités médicales projet ou au Médecin Référent
- Faire un compte-rendu hebdomadaire au Responsable des activités médicales ou au MédRéf, sur le déroulement des activités dans les centres de santé en précisant les points forts et faibles ainsi que les difficultés rencontrées.
- Participer activement à l'analyse et à la correction des données statistiques avec l'équipe du centre de santé.
- Participer aux différentes réunions du projet tenues sur le terrain en collaboration avec les autres membres de l'équipe.
- Faire des feedbacks à l'équipe de terrain après chaque analyse des rapports d'activités ou lors d'une supervision.
- Collaborer avec les autres acteurs humanitaires sur le terrain.
- Remonter les informations sécuritaires pertinentes pour l'ensemble de l'équipe.

8. Autres activités / tâches

Suivi du personnel :

- Connaît les descriptions de poste de toutes les catégories de personnel travaillant au sein de son unité (IDE, Assistant nut...), s'assure que chacun le connaît et s'y conforme,
- Etablit des objectifs, un plan de supervision et d'accompagnement,
- Avec l'aide du DTC et en collaboration avec le responsable des activités médicales ou du médecin référent, organise des séances de formation continue du personnel au regard des besoins identifiés et/ou exprimés.
- Suit la propreté et l'hygiène du centre, le circuit de gestion des déchets biomédicaux, aseptie.
- Participe à l'encadrement et à l'accueil du nouveau personnel



Communique à son superviseur dans un délai bref les problèmes disciplinaires rencontrés

9. Gestion du matériel et de certains intrants

- La tenue des supports de gestion : registres de suivi des malades à l'URENAS, les fiches de référence et contre référence, cahier des TDR, prescriptions médicales.
- L'assistance et participation aux réunions mensuelles ;
- La formation continue du personnel de santé.

Sur demande, exercer toute fonction supplémentaire donnée par le superviseur immédiat afin de permettre à l'organisation de fonctionner de manière optimale.

10. Secret médical

- Est soumis au secret médical et respecte la confidentialité sur toutes les situations rencontrées dans le cadre de son travail.

EXPERIENCES ET COMPETENCES

Formation :

Diplôme d'infirmier d'Etat

Expériences :

- Expérience d'au moins 2 ans sur un poste similaire (Supervision des activités de nutrition),
- Expérience dans un contexte d'intervention médicale humanitaire,
- Expérience en termes de gestion d'équipe et d'encadrement.

Compétences et Qualité

- Capacité d'analyse et d'organisation
- Sens critique et force de proposition
- Rigueur
- Autonomie et curiosité
- Flexibilité et gestion du stress
- Capacité d'écoute et d'empathie importante
- Capacité à travailler en équipe dans des contextes multiculturels

Sur demande, exercer toute fonction supplémentaire donnée par le superviseur immédiat afin de permettre l'organisation de fonctionner de manière optimale.

Conditions de dépôt de candidature

Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur candidature au plus tard le 19 août 2026 via le lien suivant : [Candidature Infirmier superviseur Niono/Bamako](#)



(Ou en saisissant dans votre navigateur l'adresse suivante: <https://forms.gle/nikjKTJ6ebfF9u4h9>)

NB : Veuillez noter qu'aucune candidature transmise par e-mail ou déposée physiquement ne sera acceptée.

Seuls les candidats présélectionnés seront contactés. Par ailleurs, l'AMCP-SP se réserve le droit de ne pas donner suite à la présente offre d'emploi ou d'écourter la période de diffusion si elle a le bon profil.

NB: *Dans le cadre de ses fonctions, le ou la titulaire du poste sera amené(e)-à être en contact avec des enfants ou/et des adultes vulnérables. Par conséquent, la vérification du casier judiciaire ou la présentation d'un certificat de bonne vie et mœurs sera nécessaire. Dans la situation d'impossibilité de fournir un casier judiciaire ou un certificat de bonne vie et mœurs, une déclaration sur l'honneur sera demandée.*